



PROCÈS-VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR ÉLARGI AUX PRÉSIDENTS DE DISTRICTS DU SAMEDI 15 MAI 2021

Présidence : **Monsieur Arnaud DALLA PRIA**

Présents : Membres indépendants :

Mesdames : Véronique GAYRAUD - Laurence MARTINEZ - Ghyslaine SALDANA

Messieurs : Michel CAUSSADE - Philippe LAURAIRE

Présidents de Districts :

Mesdames Emmanuelle CONTRERAS (représentant Pierre MICHEAU) - Claudine VERMANDE (représentant Serge MARTIN)

Messieurs Francis ANJOLRAS - David BLATTES - Jérôme BOSCARI - Pierre BOURDET - Raphaël CARRUS - René LATAPIE - Jean-Pierre MASSE - Claude REQUENA - Jean- Marc SENTEIN - Marc WATTELLIER (Représentant Eric WATTELLIER).

Participent : **Messieurs Olivier DAURIOS - Yvan DAVID - Christophe GENIEZ - Damien LEDENTU**

Excusé : **Monsieur David DURUSSEL**

Ouverture de la Séance à 10h00

Préambule

Le Président Arnaud DALLA PRIA remercie les Membres pour leur présence.

Il est rappelé que l'ensemble des propositions actées lors de cette réunion sera soumis à validation lors du Comité Directeur du 29 mai 2021.

VOLET FINANCIER

🚩 **Augmentation du tarif de l'assurance**

Le Bureau s'accorde pour ne pas répercuter l'augmentation de l'assurance licence (+ 0,29 cts cette saison) sur le coût de la licence → ce coût sera absorbé par la Ligue et les Districts.

🚩 **Licences Futsal**

Le Président estime que l'absence totale d'activité sportive pour les clubs Futsal exclusivement nécessite une réflexion.

Il est proposé qu'un fond de solidarité soit mis en place, sur la base d'une aide conjointe Ligue/Districts.

La parole est donnée aux Présidents de Districts :

- Monsieur Francis ANJOLRAS (Gard-Lozère) regrette de devoir aider à nouveau les clubs de futsal lorsqu'on sait que certains d'entre eux n'hésitent pas à payer des sommes importantes pour louer un terrain dans les salles indoor privées.
- Monsieur Jean-Marc SENTEIN (Haute-Garonne) rejoint la position du Président de la Ligue sur l'importance de faire un geste en faveur des clubs de Futsal exclusivement.

Il s'agira en outre pour la Ligue et les Districts de bien communiquer auprès des clubs sur cette aide.

Au regard de l'absence totale d'activité sportive cette saison pour les clubs exclusivement Futsal, il est donc proposé qu'un fond de solidarité soit mis en place pour aider ces clubs.

Le montant de l'aide serait de 10€ par licencié, réparti comme suit :

- Ligue : 6€
- District : 4€

Le versement de l'aide sera effectué à la condition que le club soit à jour de ses cotisations.

La liste des clubs concernés par cette aide sera fournie par les Présidents de Districts.

🔴 **Licences Dirigeant**

Le Président de la Ligue rappelle que le coût de la licence DIRIGEANT en Occitanie est le plus élevé de France, et qu'à ce titre, et qui plus, est au regard de la situation exceptionnelle depuis 1 an, la Ligue se doit d'avoir une réflexion sur ce coût.

Il précise par ailleurs, qu'en marge de cette réflexion, la Ligue devra aussi se positionner sur la future licence VOLONTAIRE. Il précise que celle-ci, contrairement à la licence DIRIGEANT, ne donne aucun droit en termes de responsabilité (elle ne sera pas acceptée sur la FMI par exemple).

Par contre, les caractéristiques de la licence VOLONTAIRE permettront :

- D'attester de l'honorabilité de la personne (rassurera les familles des joueurs susceptibles d'être véhiculés),
- De couvrir les personnes assurant le transport de joueurs mineurs en cas d'accident ou autres incidents.

Les Présidents s'accordent à dire que le coût de cette licence devra être très sensiblement plus bas que le coût de la licence DIRIGEANT.

Le Président Arnaud DALLA PRIA précise que la réflexion sur la licence VOLONTAIRE va se poursuivre dans les semaines à venir pour parvenir au meilleur compromis dans l'intérêt de tous.

Concernant la licence DIRIGEANT : Le Bureau, conscient de l'importance du rôle des dirigeants, évoque l'évolution de cette fonction.

Il propose une réduction progressive du coût de la licence au cours du mandat. Pour la saison 2021/2022, cette baisse sera de 2,50€ par licence.

🔴 **Nouvelles licences Arbitres Féminines et Dirigeantes**

Le Président rappelle que la Ligue abandonnera la part Ligue en ce qui concernent les nouvelles licences arbitres féminines et dirigeantes.

Il interroge les Présidents de Districts afin de connaître leur position quant à leur participation dans ce projet visant à promouvoir le football féminin.

Monsieur CARRUS, Président du District du Tarn, attire l'attention sur le fait que plusieurs Districts mènent déjà des actions en faveur de ces mêmes publics.

Après échanges, il est convenu que les Présidents de Districts donneront une réponse sur le sujet lors du prochain comité directeur du 29 mai prochain.

🔴 **Rétrocession des licences**

La parole est donnée à Monsieur Philippe LAURAIRE, Trésorier Général Adjoint, qui apporte des informations aux Présidents de Districts sur la rétrocession.

Il indique que le versement se fera en deux fois, les dates de versements devant être définis et communiqués très prochainement.

Par ailleurs, Monsieur LAURAIRE communique la liste par District des clubs qui, à la date du 30 avril, sont redevables auprès de la Ligue et des Districts ; il invite les Présidents à participer à l'effort collectif pour informer les clubs concernés et les inviter à se mettre à jour auprès des instances.

Il explique enfin, qu'après une étude sur le fonctionnement des rétrocessions, un mode de calcul basé sur une rétrocession plus équitable pour les Districts est à l'étude. Il sera communiqué aux Présidents de Districts dès qu'il sera finalisé.

🔴 **Cotisation des Membres individuels Ligue et Districts**

Le Président aborde le sujet des cotisations Ligue et Districts, l'idée étant de trouver une solution permettant aux Membres déjà possesseurs d'une licence départementale de ne pas payer une seconde fois la cotisation dans le cas où ils deviendraient Membre d'une Commission Régionale.

Sur ce point, Monsieur ANJOLRAS rappelle le règlement stipulant qu'en tant qu'association, il y a obligation de cotiser pour appartenir à l'entité.

En tenant compte de cette précision, le Bureau propose de fixer à 10€ le montant de la cotisation pour les Membres de Commissions Régionales.

Les Membres du Bureau ainsi que les Présidents de Districts s'accordent sur ce montant à l'unanimité.

🔴 **Refacturation IPEKOL et Outlook**

La refacturation des sommes dues par les Districts pour les abonnements IPEKOL et Outlook sera effectuée courant juin.

🔴 **Gestion financière de la CRTIS (Commission Régionale des Terrains)**

Le Président précise que ce sujet fera l'objet d'une explication claire et détaillée très prochainement afin de convenir conjointement Ligue & Districts d'une position à adopter sur ce fonctionnement.

• Gestion financière de l'IRZF :

- Coût des frais de déplacements pour les salariés utilisant un véhicule de service de District

Une procédure ainsi qu'un coût nouveau mode de calcul sera proposé aux Districts dans le cadre de l'utilisation d'un véhicule de service de District par un salarié.

- Conventions financières liées à la participation des techniciens aux missions régionales.

Le Bureau propose d'établir les futures conventions avec une modification des critères financiers concernant les intervenants salariés du Football.

Les Présidents de Districts valident le principe et attendent la proposition de la Ligue.

EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE

La parole est donnée à Monsieur Yvan DAVID, Directeur Technique Régional, qui expose aux Membres du Bureau Directeur le fonctionnement et la composition de l'Equipe Technique Régionale (ETR).

ACCUEIL DE VINCENT NOLORGUES, PRÉSIDENT DE LA LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR

Le Président de la Ligue et les Membres présents ont le plaisir d'accueillir Monsieur Vincent NOLORGUES, nouveau Président de la Ligue du Football Amateur.

A ce titre, Arnaud DALLA PRIA, les Membres du Bureau Directeur ainsi que les Présidents de Districts félicitent chaleureusement Monsieur NOLORGUES pour cette élection.

La présence de Monsieur NOLORGUES est également l'occasion d'aborder plusieurs sujets importants et de les clarifier, notamment sur la gestion financière de l'ETR (subventions LFA) : Monsieur NOLORGUES apporte des précisions sur le mode de financement des conseillers techniques (PPF et DAP).

Des échanges ont lieu entre les Présidents de Districts et Monsieur NOLORGUES sur diverses thématiques.

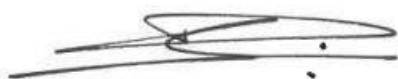
PRÉSENTATION PMC (la communication Ligue/Districts)

La parole est donnée à Monsieur Sébastien ALÉ (visioconférence), responsable de la communication qui présente aux Présidents de Districts le projet de collaboration que la Ligue souhaite mettre en place avec eux.

Cette collaboration permettra une interactivité dynamique en termes de communication et notamment un échange de bonnes pratiques dans le but d'être au plus près de l'actualité et des clubs.

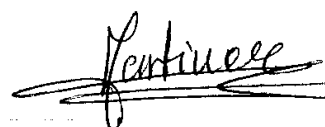
Les Présidents de Districts rejoignent les propositions faites et se félicitent de la mise en place de ce projet commun.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.



Le Président de la LFO

Arnaud DALLA PRIA



La Secrétaire Générale de la LFO

Laurence MARTINEZ